

Après avoir obtenu de grands succès à ses débuts, Victor Séjour avait vu la faveur du public l'abandonner peu à peu; ses dernières pièces furent pour la plupart assez froidement accueillies.

Victor Séjour est mort pauvre et découragé.

— **LE PROCÈS DES « POIGNARDEURS » DE RAVENNE ET LES ROMAGNES.** — Ce procès, qui doit s'ouvrir le 24 septembre devant les assises de Ravenne, n'est pas seulement destiné à faire époque dans l'histoire de l'Italie criminelle, il jette encore sur les Romagnes, sur la situation morale de cette partie de la Péninsule, un jour aussi instructif qu'effrayant.

Il s'agit, dit la *Liberté*, en plein dix-neuvième siècle, d'une véritable secte, d'un vrai tribunal secret qui condamnait à mort tel ou tel citoyen et qui exécutait lui-même ses horribles arrêts. Ce procès, qui s'appelle officiellement *degli accoltellatori*, c'est-à-dire des donneurs de coups de couteaux, durera trois mois, faisant comparaître deux cents témoins devant le tribunal de Ravenne. Résumons rapidement les faits. En 1865, de nombreux assassinats étaient commis en plein jour avec une audace indicible.

On envoyait des lettres d'avis qui annonçaient la « condamnation ». Une fois on trouva sur le magasin d'un certain Serena une affiche encadrée de noir avec les paroles : *A louer pour cause de départ*, et tout le monde savait que le « départ » était la mort. Parmi ces crimes inénumérables, un de ceux qui ont dans le temps produit une impression tout à fait remarquable est celui du procureur du roi, M. Capra, tué le soir en sortant du club. Le crime fut attribué à un coup de couteau qui fut porté longtemps entre la vie et la mort, mais celui-là succomba presque immédiatement.

Chaque fois qu'un meurtre était accompli, il y avait des témoins; jamais aucun n'a osé donner des renseignements à la justice. On commençait à désespérer de mettre la main sur les membres de cette terrible association.

Un beau jour, le préfet de Pistoja vit arriver un inconnu à l'apparence peu flatteuse et très résolue, qui demanda à lui faire des révélations. Cet inconnu était Giovanni Resta, de Ravenne, frère d'un condamné au bagne et d'un condamné à domicile forcé (*coatto*), ami de tous les coquins que l'opinion publique désignait mais n'osait pas dénoncer comme auteurs des meurtres qui avaient terrorisé Ravenne pendant six ans. *Il racconta tout*, et savez-vous quel mobile le pousse à le faire ? — *Ja ne veux pas dit-il, qu'on reproche à mon enfant d'être le fils d'un assassin. Il s'agit, qu'il ne parait ni par haine ni par humilité contre ceux qu'il dénonçait, qu'il lui faisait horreur.*

Il y avait à Ravenne, depuis 1860, un certain nombre de sociétés ouvrières, démocratiques, d'instruction, etc. C'est derrière le nom de la « Société de secours mutuels » que s'abritaient les *accoltellatori*. Tous les membres n'en étaient pas, et au commencement leur nombre se restreignait à douze, mais il augmenta de beaucoup par la suite.

Leurs réunions avaient lieu dans une auberge d'abord, et ensuite dans un café de Mazzavillani (un nom fait exprès : *Tue pagans* !). Là, on décidait quel personnage méritait la mort, le plus souvent pour des mesures d'ordre qu'il avait tenté d'établir, ou parce qu'on le prétendait accapareur, aussi quelquefois pour cause politique. On voyait à vive voix et un des accusés recueillait l'avis des *maestri* (l'avis des maîtres). Dans la même salle, il y avait une cachette où se trouvaient les armes qui ordinairement servaient à exécuter la condamnation. Voilà ce que raconte tout d'abord Resta. Plus tard, il entra dans les détails et désigna les auteurs particuliers de chaque meurtre.

Tous sont à présent sous la main de la justice, excepté ceux qui sont morts de la façon dramatique que je vais dire, et aucun d'eux n'a pu contredire les renseignements précis donnés par le révélateur. Comment les avait-il connus, demandera-t-on ? Resta était secrétaire de la Société de secours; il était entré dans leur confiance, et ils ne se gênaient pas pour lui raconter leurs exploits. Il y avait, du reste, beaucoup de monde dans le secret, et personne — par frayeur — ne le trahissait. C'est ainsi que Resta a pu raconter à ce préfet de Pistoja, qu'il avait choisi tout exprès bien loin de Ravenne, l'histoire de tous ces crimes. Entre ceux-ci j'en choisis un très caractéristique qui donnera l'idée de l'ensemble de cette affaire.

Parmi les *accoltellatori*, il y avait deux frères nommés Auguste et Louis Tassinari. La secte avait à se plaindre de Louis, parce qu'il était trop querelleur et se compromettait quelquefois inutilement, et d'Auguste parce que, adonné au vin, lorsqu'il en était pris, il se vantait de méfaits auxquels il avait collaboré et avait plus d'une fois fait courir de sérieux dangers à ses complices.

Leur mort fut décidée; mais, jeunes, vigoureux, adroits, ils inspiraient une certaine terreur, et l'on n'en vint à bout qu'en les faisant tomber dans des pièges préparés séparément. Louis, alléché par un prospectus de contrebande, fut attiré hors d'une des portes de Ravenne; à peine arrivé devant ses amis qui l'attendaient, l'un d'eux, Severi, tira immédiatement sur lui un coup de revolver.

— *Que vous ai-je fait ?* cria Tassinari. Et au même instant il tombait percé de vingt coups de couteau.

Auguste fut conduit sous un prétexte futile devant l'église de la Madone par un nommé Pascucci.

Lui-même rencontrèrent un autre *accoltellatori*, et ensemble ils le tuèrent par vingt autres coups de couteau au même moment où tombait l'autre frère. Ce double crime arrivait le 18 août 1870; les circonstances en étaient connues, ce n'est que les noms des assassins qui manquaient. Resta les a dénoncés tous un par un.

Ce qui lui paraissait inventé si l'acte d'accusation n'était là pour le constater. Le lendemain de ce double assassinat, la So-

ciété de secours mutuels fit des funérailles superbes aux frères Tassinari. Derrière le convoi marchaient en tête les membres de la Société qui les avaient tués ! Antonelli, Bianchi, Corradini, etc., précédés de leur chef et principal exécuteur Pascucci. Dans la ville terrifiée, on savait à peu près que là étaient les coupables, et cette conviction était tellement répandue que les chevaux du char funèbre ayant, à un point donné, refusé d'avancer, les vieilles femmes qui suivaient observèrent que c'était tout naturel; le crime est derrière, les chevaux ne veulent pas marcher.

Un ami des Tassinari qui recevait leurs dangereuses révélations fut aussi condamné à mort et tué par les sectaires. Il était tellement convaincu qu'il ne pouvait échapper à son sort que lorsqu'il arrivait chez sa maîtresse, il lui disait : — Pour ce soir, j'y suis, mais je ne suis pas sûr de revenir.

Toutes ces révélations, du reste, ont été confirmées par l'instruction du procès. Confronté avec les accusés, aucun d'eux n'a pu établir les alibis qu'il invoquait, ni démentir ses affirmations. Mais la vérité jaillit encore plus clairement de ce que depuis que cette terrible association est entre les mains de la justice, les crimes de sang ont cessé à Ravenne. La population a repris courage, on a trouvé des témoins, et le procès qui va commencer le prouvera.

Cette étrange démolition qui régnait à Ravenne se faisait voir aussi dans d'autres villes qui se résignaient et, hélas ! se résignent peut-être encore à la domination de quelques bandits.

On sait à présent que le comte Aldini est tombé pour avoir voulu imiter Resta. Il avait, dit-on, envoyé à la justice la liste des auteurs des nombreux crimes de sang qui avaient lieu aussi à Cesena, et ce fut sa condamnation. Ajoutons que tous ceux qu'il avait dénoncés ont été arrêtés et donneront lieu à un procès qui fera le pendant de celui de Ravenne.

**Progrès de l'Art DENTAIRE**  
Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. **Edouard Verbrughe**, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges, 8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX  
MAISON A PARIS  
4, Boulevard Poissonnière, 4  
NOTA. Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCGÈS GARANTI.

**Nouvelles du soir**  
On nous écrit de Paris, 24 septembre, 5 h. 1/2 du matin :

Les employés des contributions directes ont terminé les premières études d'une révision cadastrale. A la reprise de la session l'Assemblée pourra donc être saisie d'un rapport qui indiquera les résultats obtenus. Les frais préliminaires nécessités par la pérennité de l'impôt s'élevèrent à environ 7 millions.

Le duc de Cambridge, qui vient de passer deux ou trois jours inconnu à Paris, est reparti hier soir pour Londres.

On rapporte que le duc de Santiago d'Arcos s'est suicidé hier près de Paris; il s'est noyé au pont d'Argenteuil.

Petite Bourse du soir : Aucune affaire.

**Dépêches Télégraphiques**  
(Service particulier du Journal de Roubaix).

UN DISCOURS DU SAINT-PÈRE.  
Rome, 23 septembre. — MM. Chesnelong, Costa de Beauregard et Eraoul sont arrivés ici hier soir.

Plusieurs journaux assurent que leur voyage a un but politique.

*La Voce della Verità* publie le texte du discours du Pape en réponse au discours prononcé le 20 par le président d'une des députations Catholiques de Rome. Le Saint Père a dit : Le 20 Septembre est aussi la fête de la mère de Dieu. Cette coïncidence doit nous encourager. Il faut imiter Notre Dame, ne pas se décourager, mais prier et s'opposer à l'impie.

Ce discours ne contient aucune allusion politique.

LA CONVENTION POSTALE.  
Berne, 23 septembre. — Dans sa cinquième séance, le Congrès international postal a vidé la question relative au transit. Le Congrès a adopté, non pas la gratuité absolue du transit, mais des taxes modérées de 2 fr. par kilogramme pour tous les autres objets avec faculté de doubler ces mêmes taxes lorsque le parcours sur le territoire d'un seul Etat dépasse 750 kilomètres.

Cette question paraît donc résolue de manière à ménager les intérêts des Etats ayant à subir un fort transit : Par là, se trouve presque terminée la discussion du projet de convention. On peut donc, dès maintenant, regarder comme très probable la constitution d'une union postale ainsi que la signature, à Berne, de la convention issue des délibérations du congrès, même dans le cas où deux Etats refuseraient, pour le moment, leur adhésion.

QU'EN ADVIENDRA-T-IL ???  
Florence 23 septembre, soir. — La Nation a annoncé que le roi a donné son assentiment à la dissolution de la chambre des députés.

L'IMPÉRATRICE AUGUSTA.  
Berlin, 23 septembre. — L'impératrice Augusta a convoqué, à Francfort, pour le commencement du mois d'octobre, une assemblée des présidents de l'Association des Dames patriotiques. Les reines de Saxe et de Wurtemberg, la grande-duchesse de Bade et la prin-

esse Alice, de Hesse, ont déjà annoncé qu'elles prendraient part à cette réunion.

LE PROCÈS DE KOENIGSBERG.  
Koenigsberg, 23 septembre. — Le procès des 38 individus accusés d'avoir conduit le mouvement lors des troubles qui ont eu lieu dans la population rurale des environs de Koenigsberg, a commencé aujourd'hui devant la cour d'assises et durera quatre jours. Les autres prévenus seront jugés par le tribunal de cercle.

LA GUERRE CARLISTE  
Madrid, 23 septembre. — 300 gendarmes et 200 douaniers ont fait fuir de Jativa 2000 carlistes : Ceux-ci ont coupé à Albaida le pont, le chemin de fer et le télégraphe de la ligne de Valence.

L'escorte qui avait accompagné le convoi de ravitaillement de Tafalla à Pampelune est rentrée sans combat : Les carlistes ont été mis en déroute en Biscaye : Beaucoup demandent l'amnistie.

LES DONNENT DES BANQUETS !!!  
Madrid 22 Septembre 5 h. 35 soir. — (arrivé le 23 à 11 h. 55 soir) — Le Banquet donné hier en l'honneur du ministre de Belgique a été splendide.

LES BLANCS ET LES NOIRS  
New York, 23 Septembre, soir. — Le conflit entre les blancs et les noirs persiste dans l'Alabama des troupes été envoyées.

**COMMERCE**  
DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES  
Havre, 24 septembre.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Co, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)  
Ouverture calme, maintenant marché raffermissant.

Liverpool, 24 septembre.  
(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Co, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)  
Ventes 15,000 balles. Marché ferme, partiellement 1/16 plus cher.

**Avis divers**  
HAVRE, 23 septembre. — *Cotons* : Le marché se traite péniblement, avec peu d'affaires et des prix irréguliers et faibles, par suite de la quantité de coton dont on désire la réalisation. Il ne faut plus voir le T. O. Louisiane qu'à 94/95 fr. pour bon classement courant; les *Georgie*, plus rares à la vente, se tiendraient plutôt mieux. — On a affrété déjà deux navires dans les ports cotonniers d'Amérique pour notre marché, mais on ne traite pas ce que l'on met au marché.

*Métaux*. — La position du marché reste bonne et les transactions prennent, chaque jour, une importance plus grande; les cours ont une tendance assez accentuée à la hausse. On cite quelques affaires en cuivre, sur le reçu de la dépêche de Valparaiso annonçant 4,200 tonnes d'affrètements et le cours de 5 16 79 pour le cuivre en barres. Cette dépêche a également impressionné favorablement le marché de Londres, car nous le voyons clôturer avec des ventes en Chili bon ordinaire à L. 77 10. Sur la même place, les étains ont montré une certaine fermeté à L. 92 1/2 pour Détroit disponible, L. 91 pour livrable, L. 92 à 92 1/2 pour Australie, L. 96 pour Anglais; le plomb vaut L. 21 7/8 à 21 pour Anglais, L. 20 1/2 pour Espagne; le zinc a un acheteur à L. 14 1/2 pour Anglais dur, L. 22 5 pour S. S. à livrer, L. 22 1/2 à 21 1/2 pour Silésie. En Hollande, il s'est fait peu d'affaires en étain (cette semaine, et il faut voir le cours du Banca, disponible à fl. 4. 7 3/4 esai du livrable à 56 3/4, celui du bilton à fl. 54 3/4.

Sur la place de Paris, une hausse assez sensible s'est produite sur les cuivres et sur les étains. On cote :

|                                     |        |
|-------------------------------------|--------|
| Cuivre Chili en barres, livr. Havre | 207 50 |
| — lingots                           | 230 .. |
| — anglais tough                     | 212 50 |
| — minerais de corocoro (cuivre pur) | 202 50 |
| Etain Banca Havre ou Paris          | 258 .. |
| — Détroits, id.                     | 246 .. |
| — anglais, Havre ou Rouen           | 242 50 |
| Plomb de France, Paris              | 53 ..  |
| — d'Espagne, Havre                  | 53 ..  |
| — anglais, id.                      | 53 ..  |
| — belge et allemand, Paris          | 53 50  |
| Zinc de Silésie, Havre              | 28 50  |
| — autres bonnes marques             | 37 50  |
| — — — Paris                         | 57 50  |

Les cours des vieux métaux ont conservé cette semaine la hausse acquise précédemment, mais les transactions ont été plus restreintes.

Dans la Haute-Marne, le marché des fers conserve une bonne physionomie; les ordres prennent chaque jour plus d'importance, et sont plus suivis. Il en résulte que les forges commencent à ne plus faire leurs livraisons aussi promptement que par le passé et en présence d'une situation qui s'améliore chaque jour, les cours montrent une tendance assez accentuée à la hausse. Les cours des fers notamment supportent une hausse sensible. Les fers au coke sont à 240 fr. Une bonne demande favorise la verge à clous et à tréfiler. Le prix de 300 fr. est accepté pour la qualité mixte et tréfilable. La machine pour chaine se tient de 260 à 280 fr. — suivant les usines. Les tôles sont bien demandées et ont subi une hausse de 10 fr.

Les ordres de feuillards sont assez abondants. Les essieux sont généralement majorés de 5 à 10 fr.

Les fontes sont toujours peu recherchées, la fonte au bois pour affinage notamment est à peu près sans affaires. La fonte pour seconde fusion on vend couramment la production au jour le jour.

Les fonderies ont assez de travaux et les prix des moulages sont tenus très fermement; la tenue des cours tend à devenir meilleure, il

y a donc de ce côté une amélioration sensible à constater.

Dans la Meurthe et Moselle, la fonte est tenue de 82 fr. à 85 fr. malgré la concurrence des produits de l'Alsace Lorraine qui s'obtiennent à 80 et 82 fr. rendus en France.

EN VENTE CHEZ CH. DELAGRAVE  
Libraire-éditeur, 58, rue des Ecoles, Paris.

**LA 23<sup>e</sup> LIVRAISON DE L'ATLAS DE BRUE**  
revu par M. E. Levasseur, membre de l'Institut.

L'utilité d'un atlas universel est trop évidente pour être contestée. L'homme du monde, grâce à la rapidité des communications, se trouve initié sans retard aux événements dont les contrées les plus reculées sont le théâtre, et l'Atlas est devenu l'indispensable commentaire du journal. L'Institut Géographique de Paris a voulu mettre à la portée de tous un ouvrage d'une haute valeur scientifique, d'une extrême précision, et d'une exécution parfaite, jaloux de remettre en honneur une étude dont la nécessité s'impose de jour en jour avec plus de rigueur. L'Atlas de Brue, revu avec un soin scrupuleux par M. E. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, vice-président de la Société de Géographie, est mis au courant des plus récentes découvertes de la science moderne, et en conformité avec les derniers événements de la politique contemporaine dans les cinq parties du monde.

Chacune des 67 premières livraisons contiendra une belle carte gravée sur acier et imprimée en taille-douce. Le titre, la préface, la table formeront la 68<sup>e</sup> et dernière livraison.

Le prix de chaque livraison est fixé à 1 franc.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite : **REVALESCIERE.**

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,811.  
M. le curé A. Brunellière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62,476.  
Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire) Monsieur, — Dieu soit béni ! la Revalescière de Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARET, curé.  
Certificat N° 69,719.  
HYDROPISE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur flatulente en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorent le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs.

— La *Revalescière chocolatée* vend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, Place Vendôme, à Paris.

**CONSTIPATION**  
Méfiez-vous des purgatifs et laxatifs qui, loin de guérir, rendent la constipation invincible. Seuls la *PODOPHYLLE COIRRE* ne purge pas et guérit radicalement. Pharmacies, ou 24 rue du Regard, Paris à francs pour recevoir franco. 6631

Eviter les contrefaçons  
**CHOCOLAT MENIER**  
Exiger le véritable nom

**Le JOURNAL DE ROUBAIX** est désigné pour l'insertion des **AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS** et autres **PUBLICATIONS LEGALES ET JUDICIAIRES.**

**IMMEUBLES à vendre ou à louer.**

Etude de M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

N° 139 de la rue du Collège à l'angle de cette rue et de celle du Nouveau-Monde.

UNE **MAISON**  
à usage de marchand

Occupée par M. Beirnaerd-Desurmont au loyer annuel de 560 francs.  
**A VENDRE**  
Par suite de décès  
Sur la mise à prix de 7,000 fr.

L'an 1874, le lundi 28 septembre, à 3 heures de relevée, M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, procédera en son étude à la vente publique dudit bien. 6857

Etudes de M<sup>e</sup> DUTHOIT et VAHÉ, notaires à Roubaix.

ROUBAIX, rue du Nord, 20.  
UNE **MAISON**  
A vendre

pour sortir d'indivision pour en jouir de suite

L'an 1874, le jeudi 1<sup>er</sup> octobre, à trois heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, et en présence de M<sup>e</sup> VAHÉ, il sera procédé publiquement à ladite vente. 6866

**A vendre une FABRIQUE D'APPRETS**, en plein activité et très bien montée, située à Paris; prix 60,000 fr., grandes facilités de paiement.  
S'adresser à M. Poirier, boulevard de Magenta, n° 73, à Paris. 6878

**A LOUER un vaste atelier**, pouvant contenir soixante métiers jacquard ou tous autres articles et leurs préparations, situés à Bailleur (Nord). — On trouverait facilement des ouvriers. — S'adresser chez M. Emile Hié, à Bailleur. 6798

**A louer une grande maison** avec porte cochère, magasins, située rue du Fresnoy, derrière la gare. S'adresser rue Fosse-aux-Chênes, n° 45. 6397

**A louer pour le 1<sup>er</sup> avril 1875 une maison** située rue du Grand Chemin 6, à usage de fabricant, négociant et marchand de matières, ayant grand porte, lanterneau couvrant toute la cour. S'adresser même rue, 86. 6845

**A louer**, rue du Havre, très-jolie maison de rendier fraîchement décorée. 6778

**A louer place du Tichon une maison** neuve avec vitrine. — S'adresser rue Nain, n° 15. 6815

**A louer à partir du premier janvier 1875, un vaste établissement** propre à toute espèce d'industrie avec force motrice nécessaire. Cet établissement est situé rue Darbo, à proximité de la route de Tourcoing. S'adresser pour les renseignements, rue Fosse-aux-Chênes, 10. 6812

**A louer**, pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> octobre, une maison, sise à Roubaix, rue de Lannoy, 110, actuellement à usage de commerce de nouveautés, avec belles caves, cour et jardin. — S'adresser rue de Lannoy, 106. 6614

**Maison à louer**, à usage de magasin, Grande-Rue, 79. — S'adresser même rue, 75. 6665

**Ventes Diverses**  
ROUBAIX, rue de l'Épaulé, 72

DE **VENTE**  
DE **MEUBLES**  
TRÈS BEAU  
**MOBILIER D'ESTAMINET**  
Tableaux, gravures, faïences et porcelaines anciennes, objets d'art, accessoires pour la photographie et la peinture, piano, accordéon etc.

Le lundi 28 septembre 1874, 2 heures précises de relevée, M<sup>e</sup> Alfred ROUSSEL, commissaire - priseur, procédera à cette vente. 6898.

ROUBAIX, rue de Lille, 10.  
**VENTE**  
par suite de décès

et pour cause de cessation de commerce DE **FERS A FORGER**

plomb, zinc, tôle et fer-blanc en feuilles, tuyaux en fonte, enclumes, machines à forer et à faire les scies, machine à hâcher pour charcutier, étaux, filières, outils divers, bécules.